



Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 09 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 09 janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, le trois janvier deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Monsieur BICHARA Ibrahim, Monsieur BOIREAU Philippe, Madame ZANETTI Frédérique, Madame CUCHE Séverine, Monsieur RIVIERE Pierre, Monsieur VIMENET Manuel, Madame D'INCAU Audrey, Monsieur MICHEL Fabien, Madame MARCELIUS Stéphanie, Monsieur FORET Christophe

**Étaient absents :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric, Monsieur RENAUDIN Nicolas, Monsieur LIEGE Édouard, Monsieur BILLAUD Stéphane, Madame CHARRON Émilie

**Pouvoir :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric donne pouvoir à Madame Zanetti Frédérique

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Monsieur VIMENET Manuel

Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2024

**Délibération 20250109\_01 relative à l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-1 et L 2121-29  
Vu la délibération n° 20240328\_07 du 28 mars 2024 relative au vote du budget pour l'exercice 2024,

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 soit un montant maximal de 314 471,75 € jusqu'à l'adoption du budget 2025.

Cette autorisation sera répartie sur les chapitres, opérations et articles suivants :

Chapitre / Opération / nature	Montant
Op 111 / Groupe scolaire : Aménagement divers	2500 €
Op 115 / Aménagement du stade	150 000 €
Op 132 / Travaux de voirie	6250 €
Op 157 / Château	3750 €
Op 162 / Acquisition ISO à usage bâti. Public	75 500 €
Op 165 / Ateliers Municipaux	48209,25 €
Op 168 / Salle polyvalente	1562,50 €
Op 169 / Ecurie	3750 €
Op 173 / Matériel Audio Presseoir	2500 €
Op176 / Rachat maison – Rue de la gare	4375 €
NI / Non individualisé	15875 €
<b>Total</b>	<b>314 471,75 €</b>

AR Prefecture

086-218600740-20250109-20250109\_01-DE  
Reçu le 13/01/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés à **11 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention**, décide :

- D'autoriser le Maire à signer les conventions et les documents y afférents.

Fait et délibéré en séance, le 09 janvier 2025  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de la séance  
**VIMENET Manuel**



Le Maire,  
**Ibrahim BICHARA**



Certifié exécutoire par Monsieur le Maire : Ibrahim BICHARA  
Date d'envoi en Préfecture : lundi 13 janvier 2025  
Les formalités de publicité ayant été effectuées le lundi 13 janvier 2025

**AR Prefecture**

086-218600740-20250109-20250109\_01-DE  
Reçu le 13/01/2025



**Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 09 janvier 2025**

**L'an deux mil vingt-cinq, le 09 janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes,**  
Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, le trois janvier deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Monsieur BICHARA Ibrahim, Monsieur BOIREAU Philippe, Madame ZANETTI Frédérique, Madame CUCHE Séverine, Monsieur RIVIERE Pierre, Monsieur VIMENET Manuel, Madame D'INCAU Audrey, Monsieur MICHEL Fabien, Madame MARCELIUS Stéphanie, Monsieur FORET Christophe

**Étaient absents :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric, Monsieur RENAUDIN Nicolas, Monsieur LIEGE Édouard, Madame CHARRON Émilie, Monsieur BILLAUD Stéphane

**Pouvoir :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric donne pouvoir à Madame ZANETTI Frédérique

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Monsieur VIMENET Manuel  
Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2024

**Délibération 20250109\_02 relative au Budget Culture 2025**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la saison culturelle pour l'année 2025 constitué de la programmation de la salle du PRESSOIR et sur le site du château. Il ajoute que la programmation culturelle inclut les conventions, devis d'interventions et recettes à percevoir avec les artistes, les associations utilisatrices, l'ensemble des intervenants et des partenaires.

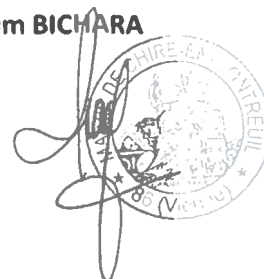
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés à  
**11 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention**

- Accepte le projet de programmation culturelle pour un budget prévisionnel de l'ordre de 27000 €,
- Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires,
- Autorise le Maire à signer les conventions et autres devis d'interventions avec les artistes, les associations utilisatrices, et l'ensemble des intervenants.

Fait et délibéré en séance, le 09 janvier 2025  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance  
**VIMENET Manuel**

Le Maire,  
**Ibrahim BICHARA**



Certifié exécutoire par Monsieur le Maire : Ibrahim BICHARA  
Date d'envoi en Préfecture : lundi 13 janvier 2025

Les formalités de publicité ayant été effectuées le lundi 13 janvier 2025

**AR Prefecture**

086-218600740-20250109-20250109\_02-DE  
Reçu le 13/01/2025



Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 09 janvier 2025

**L'an deux mil vingt-cinq, le 09 janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes,**  
Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, le trois janvier deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11 et L 2122-8 du code des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Monsieur BICHARA Ibrahim, Monsieur BOIREAU Philippe, Madame ZANETTI Frédérique, Madame CUCHE Séverine, Monsieur RIVIERE Pierre, Monsieur VIMENET Manuel, Madame D'INCAU Audrey, Monsieur MICHEL Fabien, Madame MARCELIUS Stéphanie, Monsieur FORET Christophe

**Étaient absents :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric, Monsieur RENAUDIN Nicolas, Monsieur LIEGE Édouard, Monsieur BILLAUD Stéphane, Madame CHARRON Émilie

**Pouvoir :** Monsieur CHAUVEAU Frédéric donne pouvoir à Madame Zanetti Frédérique

Le Conseil a choisi pour secrétaire :

Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2024

**Délibération 20250109\_03 relative à la convention avec Transport Solidaire**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Mme DEVILLERS Thérèse, représentante de l'association CIF-SP a présenté au conseil municipal du 12 novembre 2024 le dispositif du transport solidaire qui s'adresse aux personnes sans possibilité de mobilité.

C'est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui rencontreraient des difficultés de transport, ou qui ne seraient plus en capacité de se déplacer par leurs propres moyens.

L'adhésion au CIF-SP pour ce dispositif du transport solidaire est de 30€/an.

**AR Prefecture**

086-218600740-20250109-20250109\_03-DE  
Reçu le 13/01/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés à **11 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention**

- Décide d'adhérer à ce service de Transport Solidaire du CIF-SP,
- S'engage à verser à l'association CIF-SP Solidaires entre les âges, le montant de la contribution annuelle,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, le 09 janvier 2025  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance  
**VIMENET Manuel**



Le Maire,  
**Ibrahim BICHARA**



Certifié exécutoire par Monsieur le Maire : Ibrahim BICHARA  
Date d'envoi en Préfecture : lundi 13 janvier 2025  
Les formalités de publicité ayant été effectuées le lundi 13 janvier 2025

**Fin de la séance à 19h12**

**Prochaine réunion le mardi 11 février 2025 à 18h30**

**AR Prefecture**

086-218600740-20250109-20250109\_03-DE  
Reçu le 13/01/2025